ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

W. H. Pascoe vs. Mrs Catherine Letorey, veuve de Thomas Backes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3643—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 11 février 1882, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Dix certains lots de terre et les améliorations, situés dans le septième district de cette ville, désignés par les numéros vingt-deux à trente-six inclusivement, de l'ilet numéro quinze "B" borné par les rues Upper Line, Levée et Mary et le Chemin Public. Le lot numéro vingt-deux mesure vingt-sept pieds quatre et quatre cinquièmes de pouce de face à la rue Upper Line et cent pieds et huit cinq sixièmes de pouce sur la ligne du côté du lot vingt-et-un, cent neuf pieds dix pouces sur le côté du lot numéro vingt trois, et vingt quatre pieds de largeur dans le fond. Le lot vingt-trois mesure cinquante deux pieds neuf pouces sur la rue Upper Line, quatre-vingt quatre pieds six pouces sur le lot vingt deux, cent treize pieds trois pouces sur la ligne du lot vingt-quatre et cent soixante dix pieds et cinq sixièmes de pouce sur le fond. Le lot vingt-quatre mesure cinquante-deux pieds neuf pouces sur la rue Upper Line, cent soixante trois pieds trois pouces sur le côté du lot vingt-trois et cent quarante-deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne du fond des lots vingt-cinq à vingt-neuf et cent soixante-dix pieds et cinq pouces dans le fond. Le lot numéro vingt-cinq mesure cent cinquante-deux pieds deux pouces et quatre huitième de ligne de face à la rue Levée, sur une profondeur, entre lignes irrégulières de cent pieds plus ou moins. Le lot vingt-six mesure cinquante-deux pieds deux pouces quatre et huit dixième de ligne sur la rue Levée sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne des lots vingt-cinq et et la même sur la ligne du lot numéro vingt-sept, entre lignes irrégulières. Les lots vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf, mesurent chacun trente-et un pieds six pouces et cinq et un dixième de ligne de face à la rue Levée, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro Trente mesure trente-et-un pieds six pouces et un dixième de ligne de face à la rue Levée, vingt-cinq pieds de largeur dans le fond, et cent cinquante-cinq pieds dix et dix dixièmes de pouces sur le côté de la ligne du lot numéro vingt-neuf, cent quarante-deux pieds onze pouces sur le côté du lot numéro trente-et-un. Le lot numéro trente-et-un a la même façade et largeur dans le fond que le lot numéro trente, et cent quarante-deux pieds onze pouces sur le côté du lot numéro trente et cent cinquante-trois pieds onze et un douzième d'un pouce sur la ligne du lot numéro trente-deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 janv—11,18,25—1,8,11 fev

John Schmeerberg vs Mary Anna Becher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 4328.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 février 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêts de la défenderesse dans la moitié indivise d'un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une subdivision du lot numéro trente-cinq (35) situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, et formant l'encoignure des rues White et Prosper, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Prosper et l'avenue St Bernard maintenant White; le dit lot de terre mesure en pied français vingt-cinq pieds de face à la rue White, vingt-cinq pieds sur la ligne du fond, quatre vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Prosper et quatre-vingt trois pieds et un demi pouce sur la ligne opposée qui la divise en deux égales portions, le dit lot numéro trente cinq s'étendant de la rue White à la rue Nouvelle-Orléans, conformément à un plan dressé par L. Bringier, en date du 2 avril 1832, déposé en l'étude de Hughes Pédesclaux, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire par achat de Félix Pichon par acte passé pardevant Octave L. Kernion, notaire en cette ville, le 15 mai 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 janv—3 10 17 24 31 fév 4

Vincent Micas vs. A. P. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 3580. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, le 11 février 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro six cent quatre-vingt quatre, borné par les rues Canal, Clark et Gasquet et l'Avenue Hagan, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six, sur un plan déposé en l'étude de John Bendernagel, notaire, d'après le numéro 55, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un formant l'encoignure des rues Canal et Clark, vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds dix pouces et trois lignes.

Les lots deux à cinq inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et trois lignes, chacun: les lots dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-trois se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes; le lot numéro vingt-trois forme l'encoignure des rues Gasquet et Clark; les lots vingt quatre, vingt cinq et vingt six se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clark, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-huit pieds six pouces et cinq lignes.

Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat du demandeur ci-dessus, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire en cette ville, le 5 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 janv 18 25 1 8 11 fév

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. First German Lutheran Congregation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 4604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 février 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 22, 23, 24, 25 et 26, sur un plan dressé par Allou D'Hémécourt, voyer, le 17 janvier 1848, déposé en l'étude de Chas Boudousquié, anciennement notaire en cette ville; les dits lots de terre sont compris dans l'ilet borné par les rues Levée, Indépendance, Casacalvo et Congrès, ayant les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No 22 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance, 98 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 19 et 98 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 23. Le lot No 23 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance, 98 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 22, et 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 26. Le lot No 24 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Congrès, 98 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 21, et 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 25. Le lot No 25 mesure 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Congrès sur 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et le lot No 26 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance, sur 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

2° Un certain terrain, ensemble avec toutes ces bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, de même que tous les droits, passages, avantages y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Levée, Congrès, Casacalvo et Indépendance, désigné par le No 21 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 17 janvier 1848, déposé au bureau de Chs. Boudousquié, alors notaire en cette ville; terrain mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Congrès, sur 98 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec 68 actions, maintenant réduites à 65, des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées aux terrains décrits en premier lieu; et aussi 13 actions, maintenant réduites à 12, des actions hypothécaires de la banque des Citoyens de la Louisiane attachées au terrain décrit en second lieu.

Etant les mêmes propriétés acquises ici par achat de Louise Hakenjos, veuve de Frederick Arnet, comme il appert par les actes suivants, à savoir:

La propriété premièrement décrite dans l'acte passé pardevant feu E. G. Gottschalk, notaire, en date du 9 mai 1870. Et la propriété décrite en second lieu dans l'acte passé pardevant feu Selim Magner, notaire, en date du 11 août 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cet ordre étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur souscrira un billet de quatre cent cinq dollars, payable le 1er mai 1882, ou renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane; et le billet fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque accordé par la Compagnie du Levee Cotton Press en faveur de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 15 mars 1849, pardevant Charles Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville, et avec les actes de vente du shérif en cette affaire.

Et pour la balance du prix d'adjudication l'acquéreur fournira son bond avec caution, bonne et solvable, portant dix pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur ladite propriété jusqu'à paiement final. L'dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif, greffiers, etc, se levant à environ deux cent cinquante piastres et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur ladite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 janv—26,—2, 4 fév

Mme Mary Gardner, Jas T. Corcoran, subrogé, vs A. R. Costa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4840—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 24 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur A. R. Costa à un certain procès étant le No 4479, Division A, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sous le titre de A. R. Costa vs A. Cardona, dans lequel ledit Costa demande pour un jugement contre le dit Cardona pour la somme de $2000 avec 8 0/0 huit pour cent par an d'intérêt du 17 février 1879 jusqu'à parfait paiement étant le montant de deux billets souscrits par le dit Cardona et en sa possession, et que le dit Costa réclame comme sa propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—13 17 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mitchell & Hammelsburg Furniture Co. vs Sampson Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 657.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 7 février 1882, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Une moitié indivise d'une certaine portion de terre située sur et formant une partie de la batture faisant face au faubourg Saulet, Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Front, Robin et Race et le fleuve Mississippi, ensemble avec tous les droits de batture et d'accrétion; ladite portion de terre ayant cent soixante quinze pieds de face à la rue Front, sur une profondeur et façade à la continuation de la rue Race d'environ cent quatre-vingt-huit pieds sur le fleuve Mississipi.

Titre enregistré livre 97 fo 733, 24 juin 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 jan—6,13,20,27, 3,7 fév

L. M. Ramsey & Co. vs. M. C. Porter et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 4231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 7 février 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No quinze borné par les rues Chestnut, Homer, Vallette et Newton, désignés comme numéros un à onze inclusivement et numéro vingt-deux, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No un mesure trente-deux pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds. Les lots deux, trois, quatre, sept, huit et neuf mesurent chacun trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds. Les lots cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent trente-sept pieds cinq pouces et quatre lignes. Le lot dix mesure trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds. Le lot onze mesure trente-quatre pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Newton sur une profondeur de cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes, et le lot vingt-deux mesure trente-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Homer sur une profondeur de cent vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes, le tout entre lignes parallèles et au pied américain. Le lot No un forme l'encoignure des rues Homer et Chestnut, et le lot No dix forme l'encoignure des rues Newton et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 janv—7.14.21.28—4,7 fév

VENTE DE CONSTABLE

Félix Loeb & Frère vs Maurice J. Fass,
Et
Isaac Loeb vs le même.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, Nos 1636, 1637, 1646, 1647, 1648 et 1649.—En vertu de six writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux No 16 rue Royale, dans le Deuxième District de cette ville, Mardi, le 24 janvier 1882, à 11 heures du matin—

Du contenu du dit magasin, consistant en habillements confectionnés pour hommes, chemises, cravates, parapluies, etc; aussi à la même heure et place, tous les droits, titres et intérêt du défendeur au bail non expiré du dit magasin, expirant le 1er octobre 1882.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable de la deuxième cour de cité de la Nlle-Orléans. 14 jan—14 20 24

Manuel Elliot vs Bernard Chourreau.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 1037—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon bureau No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 23 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse construite par le défendeur sur les lieux, loués par lui, No 223 rue Claiborne, entre celles St Philippe et Ursulines, consistant en une bâtisse en bois connue comme installation de charron. La dite bâtisse doit être enlevée dans les dix jours qui suivront la vente. La dite propriété doit être vendue à part et séparément du lot sur lequel elle est située.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
13 janv—13,19,23.

B. Saloy vs. Mr. Hill.
B. Saloy vs G. Blache.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Nos 1595 et 1624 —En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan au No 130 rue Marais, LUNDI le 30 janvier 1882, à 11 heures du matin, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de meubles et effets divers conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable.
20janv—20.25.29.

Henry Jurgens vs. Philip Mohl.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 2270.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, MARDI le 24 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 4 dans l'ilet No 209, borné par les rues Constance, Magazine, Genl Taylor et Peniston. Le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
Constable.
23déc—23,30 - 6,14,20,24janv.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Aux créanciers de Paul Sauvé et à toutes autres personnes intéressées.
No. 4,817.
Paul Sauvé vs. ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred. Zengel, Esq, un notaire, le 23me jour de janvier 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite Cour.
Nlle Orléans, ce 20me jour de décembre 1881.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
15janv—15.19.22.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Aux créanciers de E. H. Adams et à toutes autres personnes intéressées.
No 4,956.
E. H. Adams vs. ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Chas T. Soniat, Esq., un notaire, le 8ème jour de février 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1882.
E. A. LUMINAIS,
Sous-Greffier.
7 janv—7,21—7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Aux créanciers d'Albert Erath et à toutes autres personnes intéressées.
No. 4,996.
Albert Erath vs ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Wm. H. Pascoe, Esq., un notaire, le 25ème jour de janvier 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.
Nouvelle-Orléans ce 11me jour de janvier 1882.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
12jan—12 18 24

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Aux créanciers de Seymour & Stevens et à toutes autres personnes intéressées.
No. 5,075.
Seymour & Stevens vs. leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de N. B. Trist, Esq., un notaire, le 27me jour de février 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite cour.
Nlle-Orléans, ce 19me jour de janvier 1882.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
20 janv—20 10 26 fév

PAR JAS. P. GUINAULT.

Deux maisons rue Royale Nos 493 et 495

No 139. Dix huitième Cour judiciaire de District pour la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane.

Succession de Jane Dutsch, épouse décédée de John Olsen.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 février 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jas M. Thompson, juge de la dix huitième Cour judiciaire de District pour la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, signé le 27 décembre 1881, les propriétés suivantes, savoir:

Deux lots de terre contigus désignés par les Nos 1 et 2, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, Poëte et Esplanade, lesquels lots mesurent chacun 26 pieds 9 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une maison basse construite sur chaque lot ci-dessus décrit, contenant trois chambres et d'une galerie d'arrière, deux chambres de domestiques, chambre de bain, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc. Ces deux maisons portent les Nos 493 et 495 rue Royale. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions. Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses d'usage. Actes de vente pardevant Omer Villeré notaire, aux frais des acquéreurs, compris les taxes dues en 1882, en sus du prix de vente. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

7 jan—7, 14, 21, 28, fév 4, 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Compagnie de navigation du Canal Carondelet,—Stock, meubles, effets personnels, etc.

Succession de Pierre Saloy, No 4341, cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, MERCREDI, 25 janvier 1882, à 11 heures du matin il sera vendu à l'encan, Promenade Carondelet, entre Miro et Villeré, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1882, pour le compte de la dite succession—

5 actions du fonds capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nouvelle-Orléans, meubles divers, effets personnels, etc.

Conditions—Comptant.
14 janv—14 18 21 25

PROPRIETE DES MIEUX AMELIOREES DANS LE PREMIER DISTRICT,

Connue comme celle du dépôt de glace de J. R. Warner, rue St-Thomas, entre Tchoupitoulas et Annunciation.

Emma B. Wilson et autres vs Victor Flowers et autres,
No 4474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 4 février 1882, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu le 16 décembre 1881, et signé le 22 décembre 1881, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre du même juge de la dite honorable Cour, en date du 31 décembre 1881, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges y appartenant en quelque sorte, situé dans la banlieue de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Thomas, Suzette, Tchoupitoulas et Gaiennie; le dit terrain se compose des deux terrains entiers désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 6 avril 1843, déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire de cette ville, et portant le No 13 de son livre des plans No 2; lesquels terrains 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre, et mesurent, chacun, en pieds américains, 25 pieds de façade rue St Thomas, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Pour de plus amples renseignements, voir le plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 3 janvier 1882, et actuellement déposé sur le lieu de la vente.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques, à trois étages, couverte en ardoises, servant depuis longues années comme le dépôt de glace de J. R. Warner.

Conditions: 1/3 comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, pour un billet de l'acquéreur, portant intérêt à huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et privilège du vendeur, sur la propriété vendue ou le tout au comptant, au gré de l'acquéreur. Les clauses usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets d'assurance et de transfert de la police au vendeur et celle de *non aliénando*.

Les taxes de 1882 devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10,000 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Gustave Legardeur, Jr, aux frais de l'acquéreur.
4 jan—4, 11, 18 25. fév 1, 4.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Second District.
Coin St. Pierre et Allée St. Antoine.
A proximité de la Cathédrale, des Cours, de la Place Jackson et du Marché Français.
Succession de H. M. Dowlin.
No 3872. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, ENCANTEUR—Bureau No 31, rue Camp—SAMEDI, le 11 février 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 janvier 1882, et aux fins de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence et magasin en briques à trois étages désignés par le No 4 rue St. Pierre, formant le coin N E des rues St. Pierre et Passage de la Bourse, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse (Exchange Alley) et les rues Orléans, St. Pierre et Chartres.

Le lot est désigné par le No 2 mesurant au pied américain 25 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur et façade de 53 pieds 9 pouces et 7 lig. au Passage de la Bourse et 53 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé sur 25 pieds 9 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond d'après un plan de Bourgerol, en date du 29 janvier 1840, déposé en l'étude de Jos Cuvillier, notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Termes et conditions—1/2 ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le paiement, les améliorations devront être assurées pour un montant égal à la partie de crédit et la police transférée au détenteur des billets; l'acquéreur assumera les taxes d'Etat et de ville qui sont exigibles en 1882 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

L'acte de vente doit contenir la clause de non aliénation et [illegible] cas de non paiement des billets. Si l'acquéreur ne remplit pas toutes les conditions d'adjudication et passé la vente dans les quinze jours du jour de l'adjudication, il sera considéré en défaut par le fait de son paiement.

Acte de vente pardevant P. E. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 janv—11,14,21,28. fév 4,11.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement avantageux.
Propriétés de choix pour Résidence,
Rue St André, entre celles Magazine et Camp, près du marché Magazin.
Le grand centre d'affaires du premier district.
Succession de John P Higgins,
No 3301—Cour civile de dist. pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 février 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 décembre 1881, il sera vendu à l'encan dans l'affaire ci-dessus la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

La résidence en briques à deux étages et à deux corps de logis No 230 et 232 rue St André dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp St André et Joséphine. Le terrain se compose de la totalité du lot No 15 et de la moitié du lot No 14, qui y touche et mesure 39 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur 191 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue du Camp et 191 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Magasin sur 39 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, le tout au pied américain. Les bâtisses sont bien construites, élevées de terre et retirées de la rue avec de larges allées pavées de chaque côté et de grandes cours dans le fond, de vastes salons, salle à manger et chambres à coucher, maison à attirer des locataires de classe élevée qui recherchent tous ces agréments. Le quartier offre tous les avantages possibles aux familles et touche, par les facilités de communication, au centre d'affaires. On peut toujours avoir d'excellents locataires, payant un bon prix, en s'assurant ce genre de propriétés.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans à partir de la date de la vente, en billets d'acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec une clause pénale de 5 pour cent, honoraire d'avocat, en cas de procès pour en forcer le paiement; la propriété devra être assurée et la police transférée, etc. Le tout doit être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur assumera en sus de son adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1882, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire.
4 jan—4, 7, 14, 21, 28—fév 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Grocerie bien établie

à l'encoignure des rues Commune et Robertson, Et un lot de terre pour bâtir.
Succession de Ellen Egan.
No 4621.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, le 28 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 décembre 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La grocerie bien établie coin des rues Commune et Robertson, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gasquet, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 2 et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 99 pieds 5 pouces et 4 lignes, sur le côté vers la rue Villeré et à peu près 30 pieds de largeur dans le fond.

2. Deux lots de terre dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Palmyra, Olympia et Murat, désignés comme lots Nos 1 et 2, se touchant et formant l'encoignure des rues Gasquet et Olympia, mesurant ensemble 135 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Gasquet, 84 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Olympia, et 159 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la division qui les divise du reste dudit îlet.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance en paiement égal d'un et deux ans de crédit portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1882 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant W J. Castell, notaire.
25 déc 31—jan 7,14,21,28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Dans l'affaire des enfants mineurs de Charles Erck, No 4305, et dans celle de John F. Frank vs. Amelia Erck et autres, No 4437.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 4 février 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire No 4305, le 20 décembre 1881, et en vertu d'un jugement en partage rendu par la dite Honorable Cour dans l'affaire No 4437, le 21 décembre 1881, et signé le 30 décembre 1881, il sera vendu à l'enchère publique dans le but d'effectuer un partage la propriété de valeur ci-après décrite à savoir—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Camp, Erato, ci-devant Mélicerte, et Thalia, ci-devant Estelle; lequel terrain mesure 25 pieds de façade rue des Magasins sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent sont une maison en briques à deux étages et rez-de-chaussée, désignée par le No 347 rue des Magasins.

Condition de la vente - Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero jr, notaire.
3 janv—3,14,21,28—4 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR CHAS. H. REED.

Succession d'Elizabeth Smith, décédée, femme de W. H. Hunt.
W. H. Hunt, tuteur naturel du mineur W. T. Hunt,
vs.
Theodore E. Smith.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 4753.
Vente en partage.

PAR CHAS. H. REED—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 116 rue Gravier—A l'encan, LUNDI, 20 février 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 9 janvier 1882, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus (ou Baronne), Seconde et Troisième, et connu comme le No 9 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 10 septembre 1851, en l'étude de T. O. Stark, anciennement notaire. Le dit terrain mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Seconde sur 109 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur. 15 janv—18 fév 9 19

DEPLOYEZ VOS COULEURS!

PROCLAMATION
—PAR—
WARWICK,
Comte et Maréchal de l'Empire.

A tous les Loyaux Sujets de Sa Majesté, le Roi du Carnaval—Salut!

Attendu, que le Jour de Fête Annuel de notre Très Gracieux Souverain, REX, est proche, et en honneur de son arrivée prochaine, tous ses loyaux sujets sont requis d'arborer l'ÉTENDARD ROYAL, Pourpre, Vert et Or, de leurs résidences et de leurs magasins, le

Mercredi, 18 Janvier 1882,

Et, en témoignage de leur joie, à son retour, de continuer d'arborer les couleurs du Royaume jusqu'après Mardi-Gras.

DIEU SAUVE LE ROI!

WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.

OFFICIEL:
ESPY,
Sixième Secrétaire de service.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 14 Janvier 1882, et l'An 1010 du règne de Sa Majesté. 14 janv—

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL!
PRO BONO PUBLICO.
EDIT LXV.

A tous ceux que le présent édit concerne—Salut

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-UNIEME JOUR DE FÉVRIER 1882, connu comme le grand jour de fête de nous-même, REX, du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce jour soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Que toutes les lignes de transport dans notre domaine royal soient immédiatement annoncées et promulguées à un tarif réduit pour le bénéfice des sujets loyaux qui pourront désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Qu'afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés, se rapportant promptement au département de la guerre pour être ainsi en service.

III. Qu'en considération de la prompte et implicite obéissance à ces édits royaux, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale, devront être clos.

IV. Que la réputation de ces fêtes s'est étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir ces magnifiques spectacles en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, et nous adressons en conséquence à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégés par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, leur promettant une bonne réception et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets du Crescent City sont fameux dans le monde entier.

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple béni dans tout l'Etat, que leurs récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de notre industrie et de notre commerce, que des liens de fer rattachent ensemble les intérêts et les sympathies des Etats voisins et distants; et nous formons le vœu que chaque année nouvelle verra s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté, notre visite annuelle en la ville du Croissant.

Les "Chevaliers de Momus" feront une des plus belles processions qui se soient jamais vues le JEUDI, 16 FÉVRIER 1882, et inaugureront la série des fêtes qui doivent suivre.

Au nombre des organisations qui doivent contribuer à l'éclat du Carnaval de 1882, sera celle des "Chevaliers de Protée," faisant ses débuts le MARDI, 20 février 1882, dans une procession de nuit d'une splendeur excessive.

Dieu protège le roi.

Donné sous notre main et le sceau, en notre palais de Plaisirs, en notre ville de Gaîté, ce 15e jour d'octobre 1881, et le mil-dixième de notre règne.

Par le roi lui-même,

REX.

Témoin: BATHURST,
Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle Orléans, 15 décembre 1881.

Toutes communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Tiroir de la Poste 122, Nlle-Orléans, Lne.
18 déc—

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en une cure permise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

2 avril 1an—Dim,Mar,Jeu

On parle partout des "Hostetter's Stomach Bitters," ils trouvent leur place dans chaque ménage et il n'y a pas d'éloges qu'on n'en fasse dans tout le monde occidental. Ces bitters sont, en effet, un remède fortifiant les santés débiles. Ils guérissent les maux de tête, combattent l'obésité et dissipent les aigreurs d'estomac. Ils ouvrent l'appétit, purifient le sang et sont un remède certain contre les fièvres intermittentes et autres maladies. A vendre chez tous les droguistes et marchands en général.

Dentistes

GEO. P. MALONEY,
D. D. S. Dentiste diplômé.
150 rue du Canal.

Ancien élève des collèges dentaires de la Pennsylvanie et de la Nouvelle-Orléans. Dentiste du couvent des Ursulines. Extraction des dents sans douleur.
17 janv—1 an

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JAMES S. KNAPP,
Chirurgien dentiste,
A transporté son cabinet du No 15, rue Baronne, au No 112 rue du Canal, coin St-Charles.

Le Dr Knapp réfère le public à ses nombreux clients pour témoigner de son habileté dans toutes les opérations qui ressortent de son art. Il extrait les dents aux pauvres et les soulage gratuitement, le mercredi, de 2 h. à 4 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 h.

Quand on veut conserver ses dents, on exerce beaucoup de discernement dans le choix du dentiste auquel on s'adresse, et on n'attend pas que la douleur vous force d'aller le voir.
7 janv—6m.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
31mai—1an D Me J

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS,
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M.
Houston ..10:30 P. M.	Nlle-Orléans 6:25 P. M.

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE.,
11mai—1an Directeurs.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL-ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST. LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	5:52 p. m.	10:22 p. m.
Mobile accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE,
General Passenger Agent;
J. H. SMITH,
Ticket Agent;
J. T. HARAHAN,
12 mai— Superintendent

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	5.52 p. m.	10·22 p. m.
Mobile accomodation	3 32 p. m.	9 12 a m.
Malle rapide	5 00 p. m.	10·02 a m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Bureau des billets, coin St-Charles et Commune, J. H. SMITH, agent de billets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C. P. ATMORE,
Agent général pour les passagers;
J. H. SMITH,
Agent pour les billets;
J. T. HARAHAN,
12 mai— Surintendant.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:32 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.

Ils partiront de Milnebourg à 5:02 a. m.; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:22 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.

Le train partant de Milnebourg à 5:02 a m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 fév J. T. HARAHAN, Président

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST-LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVÉE
Express No 1. 7:40 A. M.	Malle No 2. 7:15 A. M.
Malle No 3. 5:00 P. M.	Expr No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13. 12:00 M.	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agis't Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 7:40 A. M.	Mail No 2. 7:15 A. M.
Mail No 3. 5:00 P. M.	Express No 4 11:15 A. M.
Mixed No 13. 12:00 M.	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourche ville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédient par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de commodités modernes) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Jouclu, dimanche, 15 janvier.
SAINT-GERMAIN, Delaplane, Mercredi, 25 janv.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 1er fév.

Prix du passage pour le Havre:
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe....$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour frêt et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Gallier Court, lettre H,
4mai— Nouvelle-Orléans.

Ligne Régulière pour Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:

CHATEAU LEOVILLE (4000 Tonne)....1 Fév
CHATEAU LAFITE (4000 Tonne)....1 Mars
1re Chambre, $80. Entrepont, $24.

F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co.,
46 Beaver Street, Ag't gén. pour passagers. | 27 South William St. Agents généraux.
18déc—1er av—6 f

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI, 18 janvier, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage -Cabine....$40
Entrepont....20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT

To sail on WEDNESDAY, jan. 18 at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

The steamship
LOUISIANA,
Cat. Gager

will leave her warf, foot of Toulouse street.

INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage....$40
Steerage....20

Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Dogs Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. S. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 oct—

Packet bi-hebdomadaire du haut de la Côte.

Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.

Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires, le steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Accois, Capitaine, E Nicolle, Commis.

partira comme ci-dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord, ou à S. RIVET, No 106 rue Décatur.
29 oct—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.

Départ tous les LUNDIS à Midi, et tous les JEUDIS soirs à 5 heures.

Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
MAX BLANCHARD, maître.
J. P McELROY commis.

Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. R. GREATHOUSE, 104 rue Commune
19 oct—3m

Mandeville et Covington.

Le vapeur "Nouveau Camelia" de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE D'HIVER

A partir du 1er novembre 1881: Départs de Milnebourg, à l'arrivée du convoi du chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal:

Mardi, à l'arrivée du convoi de....12 h.
Jeudi, do 12 h.
Samedi, do 3 p. m.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

RETOUR.
Départ de Old Landing:
Lundi....5 h. a. m.
Mercredi....7 do
Vendredi....7 do

S'arrêtant à tous les points intermédiaires.

Prix du voyage....$1

Frêt reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
30 oct— 33 rue Carondelet.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Mailler de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres [illegible] la campagne seront exécutés avec le plus bref délai.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient:

les Mauvaises digestions; les Nausées et Renvois de gaz. les Crampes d'estomac. | les Gonflements d'estomac. les Gastrites. la Migraine. les Gastralgies. les Maladies du foie.

Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rosé avec la signature de GRIMAULT & Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:
les Bronchites, les Catarrhes, | la Consomption, la Phthisie.
et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA
de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris

Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le Phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploie avec succès contre les *Pâles couleurs*, *l'Anémie*, *l'Irrégularité de la menstruation*, le *Manque d'appétit* et les *Douleurs d'estomac* auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL MIDY

L'essence de santal citrin de Bombay, absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le *Copahu* et le *Cubèbe*. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré, sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.

Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

TRAMWAYS
ou
CHEMINS DE FER URBAINS
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour entrer dans la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe la City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, coin Camp et Magasin. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levée and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue [illegible] des Fair Grounds.

Station de départ: rue du [illegible]. Parcours: (cars verts) [illegible] Dauphine jusqu'à Dumaine [illegible] jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. [illegible] suivent la même route [illegible] de tourner dans la rue Broad [illegible] suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où [illegible] à la station d'arrivée en passant [illegible] la porte des Fair Grounds [illegible] rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton à Canal.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de Jackson. Parcours: Rue [illegible] Carondelet [illegible] jusqu'à l'Esplanade, Esplanade [illegible] Decatur, Decatur jusqu'aux Champs Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà on peut prendre le train pour aller à Milnebourg, sur les rives du Lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, [illegible] Triton Walk, la rue Dryades et la [illegible] Clio. [illegible]

VIN DE Chapoteaut
Alimentation — A LA PEPTONE PEPSIQUE — Nutrition

Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée *peptone* qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. CHAPOTEAUT, avec la viande de bœuf transformée en Peptone au moyen de la pepsine, obtient un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient:

aux anémiques | aux malades de l'estomac
aux phtisiques | aux convalescents
aux personnes affaiblies par le travail, les affections cancéreuses, les excès, etc.

Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.

CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION AU MATICO
DE GRIMAULT & Cie
Pharmaciens
8, RUE VIVIENNE, PARIS

Exclusivement préparée avec les feuilles de Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

SIROP de RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaîté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au Cannabis Indica de
GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.

Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.

Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

Récompense Nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.
QUINA-LAROCHE
ELIXIR VINEUX
(Extrait des 3 Quinquinas)
Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.
Recommandé contre
les AFFECTIONS D'ESTOMAC,
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,
SUITES DE COUCHES, LANGUEUR,
FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
ÉDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS.
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro....10 cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion....$1 50
Chaque insertion subséquente....75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on sait le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:
73, CHARTRES...73.